



16 rue du Moulin
44000 NANTES
T. 02-40-41-95-46
F. 02-40-41-59-83
Syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr
SITE : www.cgt-nantes.fr

CTP du 20 janvier 2014



1. INTRODUCTION

1.A – Approbation des procès verbaux de CTP :

PV du 18 novembre 2013 :

Les organisations syndicales tenaient à rappeler le contexte dans lequel le CTP s'était déroulé, la formulation du PV ne relatant pas les faits tels qu'ils se sont passés.

La municipalité ne le souhaite pas et a réduit le PV à son strict minimum.

Pour : élus (12)
Contre : CGT (3), CFDT (4), FO (2), CFTC (1), UNSA (1)

PV du 22 novembre 2013 :

Pour : élus (12), CFDT (4), FO (2), CFTC (1), UNSA (1)
Abstention : CGT (3)

2. GESTION DE L'EMPLOI

2.A – Modification des effectifs et dispositions diverses

2.A.1 Tableau de suivi des effectifs Ville et CCAS : créations, suppressions

Le dossier porte sur l'évolution des postes pour la période de décembre 2013 à janvier 2014. Le solde est de + 15 postes pour la Ville et nul pour le CCAS.

Votes :
Pour : élus (12),
Abs : CGT (3), CFDT (4), CFTC (1), UNSA (1) FO (2)

2.B – Formation : Programmation annuelle 2014 et budget

La Municipalité présente la programmation qui traduit de manière opérationnelle et budgétaire les choix de la collectivité. L'architecture du plan de formation prend en compte les orientations prioritaires du plan de formation et du budget par établissement. Il a été souligné l'importance pour les agents de bien noter leurs vœux sur les fiches d'évaluation même si le catalogue CNFPT n'est pas encore disponible pour l'année à venir.

Pour la CGT, la question du maintien ou pas du DIF au niveau national peut remettre en question le catalogue, la collectivité a précisé que l'année 2014 ne serait pas impactée sur les décisions nationales à venir.

Elle s'est aussi interrogée sur le manque de clarté des organismes formateurs susceptibles de dispenser des formations dans le cadre d'appels d'offre.

Votes :
Pour : élus (12), CFDT (4), CFTC (1), UNSA (1), FO (2),
Abstention : CGT (3),

3. DIRECTION GÉNÉRALE SECRÉTARIAT GENERAL

3.A – Pôle politiques publiques et prospective : Adaptation de l'organisation

Dans un objectif de transparence auprès du public, le pôle politique et prospective propose une adaptation à effectifs constant (7 personnes) évolution d'un poste cadre A chargé de mission dialogue citoyen, transformation d'un poste d'assistant de pôle (catégorie B) vers un poste de chargé de production.

Votes :

Pour : élus (12), UNSA (1)

Abstention : CFDT (4), CGT (3), CFTC (1), FO (2),

4. DIRECTION GÉNÉRALE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

4.A – Mission Prévention : évolution des missions des médiateurs de rue

Selon la collectivité, un nouveau projet de service devrait permettre de mieux articuler leur action avec les besoins des territoires et les commandes de la collectivité. Ce projet modifie l'organisation de l'équipe et son management.

La CGT a contacté les agents concernant ce dossier, celui-ci a fait l'objet de nombreuses concertations et correspond au projet auquel ils adhèrent. Néanmoins, il nous semble important de ne pas substituer la notion de médiation à celle de régulation car elle revêt un fort caractère social au regard d'un public en grande précarité.

Votes :

Pour : élus (12), CGT (3), UNSA (1), CFTC (1),

Abs : CFDT (4), FO (2)

5. DIRECTION GÉNÉRALE TERRITOIRES ET PROXIMITÉ

5.A – SEVE : organisation du dispositif d'astreinte dévolu au service Arboriculture Urbaine

Ce dossier est présenté dans le cadre de régularisation des astreintes de l'équipe d'arboriculture urbaine. Il est proposé la mise en place d'astreinte par binôme d'élagueurs, à raison d'une semaine d'astreinte sur cinq.

Pour la CGT, l'effectif pour effectuer ces astreintes semble restreint, les jardiniers des secteurs auraient pu être associés à cette démarche.

Votes :

Pour : élus (12), CGT (3), CFTC (1), UNSA (1) CFDT (4) FO (2)

6. DIRECTION GÉNÉRALE ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES

6.A – Mission Coordination de la Politique RH : mutualisation de la mission Conception et développement des parcours cadres (pour information à VDN)

La collectivité a présenté la création d'une mission Mixité Diversité à Nantes Métropole et la mutualisation de la mission conception et développement des parcours cadres.

Ce dossier est présenté pour information et n'est donc pas soumis au vote.

